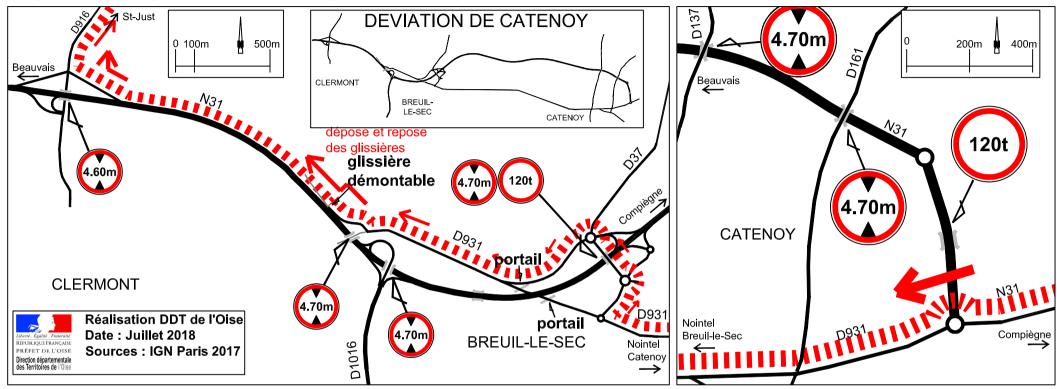
Plan et prescriptions particulières, RN31 (Clermont) Passage des convois exceptionnels - sens Compiégne vers St-Just - poids < 120t et hauteur > 4.70m et gabarit (longueur < 40m et largeur < 5.50m)



La dépose et repose des glissières sont effectuées par les agents de la Direction Interdépartementale des Routes du Nord (DIR.N). Prévenir obligatoirement une semaine puis 48 heures avant le passage, le centre d'exploitation interdépartemental au 03.44.78.56.92 / 03.44.78.57.41 / 06.64.47.62.51 Fax : 03.44.78.82.56.

Attention FORCES DE L'ORDRE OBLIGATOIRE

Arrêt de la circulation sur la N 31 sens Compiègne - Clermont : vous devez demander une escorte à la gendarmerie de Clermont (B.M.O.) une semaine à l'avance et confirmer 2 heures avant le passage au 03.44.50.91.83 pour permettre l'insertion du convoi débouchant de la D931 aprés ouverture des glissières.